Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Das Orchester : schweizerische Monatsschrift zur Förderung der Orchester- und Hausmusik = L'orchestre : revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre**

Band (Jahr): **2 (1935)**

Heft 10

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

DAS ORCHESTER

Schweiz. Monatsschrift zur Förderung der Orchester- und Hausmusik
Offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverbandes

L'ORCHESTRE

Revue Suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre
Organe officiel de la Société fédérale des Orchestres

Redaktion: J. B. Hilber, Musikdirektor, Luzern. A. Piguet du Fay, Prof. de musique, Zurich

Einsiedeln, Oktober / Octobre 1935 No. 10 2. Jahrgang / 2ème Année

Notre organe.

Lorsqu'au début de l'année 1935, la revue mensuelle « L'Orchestre » devint l'organe officiel de la Société fédérale des orchestres, il ne s'en suivit pas seulement un élargissement des bases du journal, mais encore, pour celui-ci, l'acceptation d'un nouveau cercle de devoirs bien précis: se mettre au service de la fédération et défendre ses intérêts. En principe, rien n'a été réellement changé. Par le passé, alors que cet organe avait une existence totalement libre, son Leitmotif était déjà l'orchestre et la musique de chambre. La situation nouvelle transforma seulement cette tendance en tendance unique et la rédaction, comme les éditeurs, consacrèrent leurs meilleurs efforts, après comme auparavant, au service de cette idée primordiale.

Editeur et rédacteur avons-nous dit. Ces deux instances seront-elles seules à porter tout l'effort cherché? Le cercle des lecteurs ne devrait-il pas devenir une phalange de collaborateurs?

Il ne suffit pas qu'une source soit bien captée pour qu'elle soit utile; il est encore nécessaire qu'elle atteigne utilement les habitations de ceux qu'elle doit désaltérer. Ainsi, une revue ne remplira sa mission que lorsqu'un contact étroit existera entre la rédaction et le cercle des lecteurs et l'idée qu'elle a mission de propager pénétrera dans les cercles les plus éloignés.

Comment atteindre ce résultat?

Il est nécessaire en premier lieu — pour conserver notre image — que la canalisation soit installée partout, c'est-à-dire que la revue arrive à chaque membre de la fédération. Il ne suffit pas, en effet, que le directeur ou le président d'une société soient abonnés à la revue (ces messieurs la lisent-ils seulement?). C'est pourtant à ces derniers, en général, que le facteur porte le journal destiné à la société! Mais comment « L'Orchestre » atteint-il les membres? Le plus souvent, le journal reste sur la table du président. Si, par hasard, il est déposé au local de la société, est-il lu par les membres? Pas davantage, car, lorsque ceux-ci arrivent au local, il est généralement grand temps de commencer la répétition et après celle-ci — . . . mais après une répétition